

Consultation publique

## Montréal, physiquement active

Mémoire présenté à la Commission sur la culture,  
le patrimoine et les sports et à la Direction des sports de la Ville de Montréal

# AMÉNAGER LA VILLE POUR DE SAINES HABITUDES DE VIE

# GREF

Groupe de recherche sur les espaces festifs

Département de géographie  
Université du Québec à Montréal

Sylvain Lefebvre  
Jean-Marc Adjizian  
Romain Roult



26 novembre 2012

## Table des matières

1. Introduction : Aménager la ville pour de saines habitudes de vie	3
2. Le Groupe de Recherche sur les Espaces Festifs (GREF)	5
2.1 Son mandat, ses axes de recherche	5
2.2 Objectifs	7
3. Des espaces sportifs pour des milieux de vie physiquement actifs : Une question d'appropriation sociale !	9
4. Des pôles sportifs pour un Montréal physiquement actif	17
5. Du design actif au centre des pratiques urbanistiques	26
6. Réactions et commentaires spécifiques sur le document de consultation d'octobre 2012 du projet « Montréal, physiquement active »	30
7. Conclusion : la recherche... pour innover, diffuser, informer, mieux agir	32
Bibliographie et références	34

## **1. Introduction : Aménager la ville pour de saines habitudes de vie**

Il ne fait point de doute, la sédentarité et l'excès de poids sont devenus des fléaux majeurs dans le monde contemporain, principalement dans les pays industrialisés. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le manque d'activité physique se situe désormais au quatrième rang des facteurs de risques de mortalité générale. Le Canada n'est pas étranger à ce problème. Selon Statistique Canada, 85 % des adultes n'atteignent pas le niveau minimal d'activité physique nécessaire alors que ce chiffre grimpe à 93 % chez les jeunes. « Des données récentes démontrent que 26 % des jeunes canadiens âgés de 2 à 17 ans présentent un surpoids ou sont obèses. »<sup>1</sup> C'est principalement la population adolescente qui est touchée par ces troubles d'obésité. Au Québec, c'est 47,5 % des jeunes garçons et 64,7 % des jeunes filles qui, par leur manque d'activité physique nécessaire, s'exposent à des problèmes d'embonpoint.

La Direction des sports de la Ville de Montréal, dans son document de consultation rédigé dans le cadre de la consultation publique de l'automne 2012 sur le thème « Montréal, physiquement active », concentre son attention sur différents types de population. Il y a tout d'abord les jeunes, évidemment, qui semblent réduire leur niveau d'activité en vieillissant. Cette population est sans nul doute la plus préoccupante. Cependant, il y a aussi les personnes âgées qui, par le vieillissement de la population, vont prendre une place encore plus importante dans notre société, les familles qui doivent s'adapter à un rythme de vie de plus en plus effréné, les immigrants, de plus en plus nombreux, qui doivent réussir à s'intégrer, et les plus démunis, près du quart de la société, pour qui l'activité physique n'est pas nécessairement une priorité. La Ville de Montréal le sait parfaitement, le Montréal de demain « exigera la gestion de grande diversité culturelle, sociale et générationnelle. »<sup>2</sup> Ainsi, par sa consultation publique sur le thème « Montréal, physiquement active », la Ville de Montréal met en place un processus visant à connaître les facteurs déterminants permettant aux Montréalais de tous âges et de toutes origines d'adopter un mode de vie physiquement actif.

---

<sup>1</sup> Merrifield, R. (dir). 2007. *Des enfants en santé : une question de poids*. Rapport du comité permanent de la santé. 39<sup>e</sup> législature, 1<sup>ère</sup> session.

<sup>2</sup> Ville de Montréal. 2012. *Montréal, Physiquement active*. Document de consultation : Octobre 2012.

Et pourtant, à première vue, la Ville de Montréal semble avoir pris les moyens nécessaires afin d'encourager l'activité physique. Ainsi, une importance particulière a été portée à l'activité physique dans plusieurs politiques mises de l'avant sur son territoire durant ces dernières années. Notons tout particulièrement son désir d'inciter la population à utiliser les transports actifs, d'améliorer la qualité de vie des citoyens grâce à un *Plan de développement durable*, et son ambition de permettre l'accessibilité à un espace de loisir à tous. Il va s'en dire que ces démarches ont porté fruit. Le vélo est de plus en plus populaire sur l'île de Montréal comme en témoigne la popularité du BIXI, le programme *Quartiers 21* commence à faire des petits, et Montréal est en train de rattraper son retard des dernières années concernant la disponibilité des équipements de loisirs. Et pourtant, le problème de l'activité physique demeure, et ce, principalement chez les jeunes.

Dans le cadre de cette vaste problématique des saines habitudes de vie en milieu urbain et du contexte plus récent d'une prise en compte plus systématique par la Ville de Montréal et ses partenaires des défis et des moyens possibles pour faire de Montréal, une ville physiquement active, le GREF aimerait partager quelques réflexions et recommandations qui s'appuient sur des travaux menés ces dernières années.

## **2. Le Groupe de Recherche sur les Espaces Festifs (GREF)**

[www.gref.ca](http://www.gref.ca)

### **2.1 Son mandat, ses axes de recherche**

Depuis déjà quelques années, et ce à l'échelle internationale, plusieurs travaux et initiatives ont été menés pour comprendre des phénomènes qui redéfinissent les espaces urbains et certaines territorialités en devenir des milieux péri-urbains et ruraux. Ces nouvelles formes sont influencées par la festivalisation croissante de certains espaces, par la part croissante de l'économie du divertissement dans nos sociétés, par la diversification des produits touristiques, sportifs et récréatifs et par la mise en valeur de la dimension ludique des équipements et de l'infrastructure commerciale en général. La vocation festive et sportive transforme spatialement et redéfinit les bases économiques de plusieurs territoires naturels et ruraux mais c'est davantage en milieu urbain que s'articule de nouvelles logiques événementielles, urbanistiques et de design urbain qui laissent leur empreinte sur le cadre bâti. Dans notre société post-moderne, souvent qualifiée de société des loisirs, les espaces festifs et sportifs apparaissent de première importance, à la fois sur la scène culturelle et sociale mais aussi pour ses relations au politique et à l'économique. Cette appropriation du territoire par les activités ludiques génère une territorialité festive, une présence accrue de certains acteurs et de nouvelles restructurations des rapports socio-économiques.

Sur une base interdisciplinaire et internationale, le [Groupe de recherche sur les espaces festifs](#) (GREF), basé au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, a pour objectif de renforcer un réseau de chercheurs déjà actif depuis 1996 et de rassembler sous sa bannière les meilleurs chercheurs de langue française et de langue anglaise dans le domaine afin de partager l'état des connaissances et de répondre aux besoins criants de recherche sur cet objet d'étude. Ses travaux de recherche sont réalisés tant en recherche subventionnée qu'en partenariat avec des acteurs publics et privés. De

plus, le GREF est un moteur innovant et dynamique pour développer des formations nouvelles et permettre aux étudiants et diplômés de travailler au sein de diverses équipes et d'éventuels employeurs.

L'intérêt de ce groupe est de pouvoir dès à présent compter sur un noyau d'urbanistes, de géographes et d'experts provenant de plusieurs champs disciplinaires, prêts à dynamiser ce réseau qui constitue une communauté virtuelle de pratiques alimentées par un engagement constructif commun. Le réseau se veut ouvert à tous ceux, enseignants, chercheurs, experts et intervenants du milieu qui souhaiteraient en faire partie et qui partagent le souci de faire progresser la connaissance sur les espaces festifs et sportifs.

Plusieurs objets de recherche motivent les membres de notre équipe:

- Les divertissements et les activités ludiques
- L'animation de rue
- La vocation touristique dans les stratégies de développement local et régional
- Les sports et la ville
- Le tourisme urbain
- Les fêtes, festivals et événements
- Le patrimoine
- L'art et la culture
- Les pratiques d'appropriation de l'espace public
- L'écotourisme
- Les impacts économiques de la vocation festive
- La vocation ludique et festive dans le commerce et l'industrie
- Le rayonnement et le positionnement international

## 2.2 Objectifs

Le Groupe de recherche sur les espaces festifs propose des bases de données, des analyses et des moyens innovateurs de diffusion de cette information. Ce groupe s'articule autour des objectifs suivants :

- Dynamiser et développer de manière intensive la recherche sur les espaces festifs et sportifs;
- Constituer une communauté virtuelle de pratiques riche en échanges et potentiels travaux communs;
- Promouvoir activement les travaux des chercheurs membres du réseau en les faisant reconnaître tant au niveau de la communauté universitaire élargie qu'auprès des milieux professionnels ayant besoin de nos expertises;
- Valoriser ces recherches dans la création de nouvelles formations sous l'angle des compétences, formations valorisées dans le milieu professionnel et alimentées par les étudiants-chercheurs.

Ces quatre objectifs sous-tendent une production scientifique soutenue, une infrastructure de diffusion pour différentes clientèles et un site Internet efficace et d'utilisation aisée et interactive. Ces dernières années, plusieurs travaux du GREF ont été réalisés et apparaissent pertinents dans le cadre de la présente consultation publique :

- Étude des impacts du phénomène du patin à roues alignées sur la santé, sur l'aménagement urbain, le tourisme et le transport pour le compte de trois ministères québécois (tourisme, transports et affaires municipales).
- Trois mandats de recherche pour le compte de la Régie des installations olympiques sur l'avenir du Parc olympique de Montréal.
- Quatre mandats de recherche sur le profil de clientèle et l'impact du Grand Prix de Formule 1 de Montréal.
- Des travaux sur le phénomène du skateboard à Montréal, des équipements et des lieux de pratique de cette activité. Études parallèles sur les sports de glisse en

milieu urbain et premières enquêtes sur le profil des pratiquants de longboard sur rue.

- Impact sur les pratiques sportives et l'appropriation sociale du projet de patinoire réfrigérée du programme « Bleu, Blanc, Bouge » de la Fondation des Canadiens pour l'enfance dans le quartier de Montréal-Nord.
- Études et recherches sur les impacts urbanistiques des méga-événements sportifs à l'échelle internationale (principalement les Jeux olympiques d'été et d'hiver et la Coupe du Monde de soccer de la FIFA).
- Étude du potentiel touristique d'une course de vélo de type « cyclosportive » dans le cadre du Grand prix cycliste de Montréal et de Québec.

À noter aussi que le GREF accueille à chaque année, plusieurs étudiants-chercheurs qui travaillent sur des problématiques liées à des thématiques de recherche pertinentes à la présente consultation. Ainsi, diverses réflexions sur des projets, des politiques ou des programmes visant à renforcer la vocation festive et sportive de Montréal ont pu être menées dans le cadre de travaux de mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat.



### **3. Des espaces sportifs pour des milieux de vie physiquement actifs : Une question d'appropriation sociale !**

Comment faire en sorte que les jeunes sortent à l'extérieur et bougent ? Plusieurs études effectuées dans ce domaine ont démontré que les facteurs d'influence sur l'activité physique peuvent être individuels (caractéristiques biologiques et psychosociales) ou environnementaux (environnement économique, social, politique, médiatique ou environnement physique). L'un de ces facteurs environnementaux qui semble de plus en plus déterminant tant dans les recherches menées par le GREF ces dernières années que dans la littérature et via des expériences étrangères, est l'environnement bâti. L'environnement bâti comporte trois dimensions : le système de transport, les modes d'occupation de sol et le design urbain. Par les différentes politiques mises en œuvre et par différents projets, notamment les 155 aires TOD (Transit-oriented development) qui seront mises en place dans la grande région métropolitaine, plusieurs acteurs travaillent déjà sur ces dimensions centrales.

Parallèlement à ces trois dimensions, l'environnement bâti exerce aussi une influence notable sur l'activité physique des individus à travers trois facteurs centraux : l'accessibilité, l'attrait et la sécurité. L'accessibilité comporte trois dimensions, en l'occurrence l'accessibilité économique, sociale et géographique, dimensions qui réfèrent à la capacité pour un individu de consommer, d'atteindre et de tirer bénéfice d'une ressource particulière. Ce facteur d'influence joue un rôle important dans le choix des jeunes pour une activité physique. Ainsi, plus un équipement est proche du lieu de résidence d'un jeune, plus celui-ci aura tendance à l'utiliser. L'accessibilité économique semble également jouer un rôle majeur dans le choix d'activité physique chez les jeunes qui sont très souvent limités au niveau financier. Notons que cette problématique est toute aussi vraie pour les individus avec un revenu en bas du seuil de faible revenu.

Le deuxième facteur central à l'aide duquel l'environnement bâti peut exercer une influence est l'attractivité de certains aménagements. Cette dernière est principalement caractérisée par l'esthétique des lieux et la dimension cosmétique d'un site ou d'un

équipement, la présence de végétation, les ambiances liées à l'éclairage, le mobilier urbain, la propreté et la qualité de l'entretien, l'architecture, etc. L'attrait d'un lieu peut également être influencé par le type d'équipement qu'on y retrouve. Par exemple, une population adolescente cherchera des espaces à l'intérieur desquels ils retrouveront des terrains de sport, des toilettes, des fontaines d'eau, etc., alors que les familles avec des jeunes enfants seront plutôt intéressées par des espaces d'aires de jeux. On remarque également que la dimension esthétique est un élément très important lorsque vient le temps de choisir un espace de loisir pour une autre population à risque, les jeunes filles.

Le sentiment de sécurité à l'intérieur d'un espace de loisir est également primordial, principalement pour les parents de jeunes enfants et pour les filles. Dans bien des cas, c'est l'élément principalement considéré lorsqu'il est question d'effectuer une activité physique. Plusieurs mesures peuvent accroître le sentiment de sécurité telles que l'animation des lieux, la mise en place d'éclairages adaptés, l'aménagement d'aires de jeux surveillées, etc. De plus, la sécurisation des trajets pour se rendre à ces espaces, ainsi qu'un aménagement adéquat des espaces connexes aux équipements sportifs et de loisir renforcent le sentiment de sécurité.

Notons que ces trois éléments revêtent à la fois une composante objective et une composante subjective. Ainsi, il n'est pas suffisant de mettre en place des aménagements qui répondent à ces trois facteurs, il faut aussi impérativement que la population touchée par ces aménagements perçoive positivement l'accessibilité, l'attrait et la sécurité dudit espace. L'optimisation de cette perception positive passe nécessairement par l'information, la sensibilisation et une appropriation réelle des espaces de sport et de loisir.

La compréhension de l'appropriation sociale des espaces de sport et de loisir passe par la connaissance de l'histoire de ces lieux. Cette histoire est duale. Elle est à la fois institutionnalisée et informelle, donc construite par les pratiquants eux-mêmes. La première reflète les objectifs d'action des interventions publiques ou privées à l'origine de la création ou de l'aménagement de ces lieux. Ces constructions sont bien souvent la conséquence d'une politique urbaine visant le développement de l'offre en loisir. Dans la grande majorité des cas, c'est cette histoire institutionnelle qui, malheureusement, est

utilisée par les pouvoirs publics pour expliquer le niveau d'appropriation sociale d'un lieu, alors que c'est la deuxième, l'histoire informelle, qui devrait primer. En effet, comme l'affirme Vieille-Marchiset, « ces espaces n'existent que s'ils sont utilisés par les acteurs sociaux. »<sup>3</sup> Cette construction citoyenne de l'histoire d'un lieu est rarement considérée à sa juste valeur par les acteurs publics et privés locaux, et pourtant, c'est elle qui permet de comprendre pourquoi certains espaces sont abandonnés et que d'autres sont attractifs. Ainsi, les formes d'appropriation se réfèrent à une relation spécifique entre un individu et un lieu donné, ce que l'on appelle « l'attachement affectif au lieu ». Cet attachement découle des émotions et des pratiques qui lient un individu à un lieu de loisir. Le degré d'attachement à un lieu conditionne en partie le niveau de satisfaction d'un individu face à un espace, et de fait les types de gestion et de comportement que l'on devrait y retrouver.

Les stratégies de construction ou d'aménagement de lieux de loisir pouvant stimuler un attachement affectif entre les citoyens et ledit lieu ont en commun la mobilisation sociale qui se trouve à leur base. Cette mobilisation est constituée de deux éléments clés : un mobile et une force motrice composée par les différents membres d'une communauté. Ces initiatives locales « créent une conscience locale et donc un sentiment d'appartenance et des identités locales. »<sup>4</sup> Plusieurs études ont exposé à quel point la réussite d'un projet de loisir local peut être lié à la communauté hôte et à l'implication des différentes ressources endogènes, exogènes, privées et publiques d'une communauté, sans oublier les citoyens.

À travers ses différentes recherches, le GREF a pu observer plusieurs cas qui démontrent l'importance de ces concepts. Nous pensons tout d'abord au Waitangi Park situé à Wellington en Nouvelle-Zélande. Ce parc, aménagé sur le front de mer, est divisé en cinq sections, dont l'une est réservée à une aire récréative qui est à la fois intéressante au niveau du design et qui répond aux principes du développement durable. Nous retrouvons

---

<sup>3</sup> Vieille-Marchiset, G. 2007. La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville. Enjeux politiques et liens sociaux en question. *L'Homme et la Société*, n.165-166, 141-159.

<sup>4</sup> Klein, J.L. 2006. Développement local et initiative locale, une perspective d'analyse et d'intervention. Dans Tremblay, M. et al. (Éds). *Le développement social : un enjeu pour l'économie sociale*. (pp. 150-161) Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

à l'intérieur de cet espace un équipement qui semble banal, mais qui, à lui seul, génère un attachement affectif énorme avec une partie de la population, principalement les jeunes. En effet, le Waitangi Skatepark ressemble à la plupart des infrastructures mises en place pour la pratique du skateboard. Cependant, il a pour particularité d'avoir été construit par un concepteur spécialisé en collaboration avec les amateurs de planche à roulettes de Wellington. De plus, une place spéciale a été aménagée pour les graffitis de façon à laisser les artistes locaux exprimer leur talent.



*Waitangi Park, Wellington, Nouvelle Zélande*  
*Source : [www.uniconxv.ca.nz](http://www.uniconxv.ca.nz)*

Il s'organise sur cet équipement le très populaire Bowl-A-Rame, événement qui rassemble pendant deux jours la culture du skateboard. Exposition d'art, spectacles de musiques, animation et concours de skateboard sont au rendez-vous. Autre événement intéressant effectué à l'intérieur du -parc est le SPARC REAL Women's Duathlon Wellington, une manifestation sportive visant principalement la gente féminine. Il s'agit d'un parcours de course, marche et vélo qui a pour but de promouvoir l'activité physique chez les femmes et à les encourager à s'entraîner et à adopter un mode de vie plus sain.



*Waitangi Park, Wellington*

Source : [www.wellingtoncivictrust.org](http://www.wellingtoncivictrust.org)

Finalement, plusieurs autres équipements sportifs ont également été aménagés à l'intérieur de cette aire. En plus d'une promenade, on y retrouve un terrain de basketball, un terrain de pétanque, une plage urbaine et des murs d'escalade. Ces stratégies ont permis d'encourager l'appropriation citoyenne de l'espace par la population grâce à la participation de ces derniers à l'aménagement du lieu faisant ainsi émaner une fierté collective, mais aussi par la mise en place d'activités et d'animations offertes à une population ciblée, les femmes. De plus, grâce à une multitude d'équipements sportifs variés, tous peuvent y trouver leur compte et ce, dans un même espace.

Un autre exemple intéressant se trouve ici même à Montréal, dans l'un des quartiers les plus défavorisés de la ville. Le projet *Bleu, Blanc, Bouge* est le projet phare de la Fondation des Canadiens pour l'enfance. Il a été lancé en 2009 et visait la construction de cinq patinoires extérieures aux dimensions officielles du hockey nord-américain au sein de quartiers défavorisés de Montréal. La Fondation caractérise ces patinoires comme étant des lieux d'animation, de rencontre et d'activité physique qui permettront aux enfants de ces milieux de connaître les avantages d'un mode de vie sain et physiquement actif. La deuxième patinoire du projet fut construite à Montréal-Nord, quartier caractérisé par une population majoritairement locataire (72,8 %), immigrante (33 % de la population) et peu scolarisée (35 % de la population âgée de 15 ans et plus n'ont aucun

diplôme). On y retrouve par ailleurs une densité de population élevée, un revenu moyen de 23 088\$ et un taux de chômage relativement élevé de 12,5 %.



*Des jeunes en action sur une patinoire « Bleu, blanc, bouge »  
Source : Fondation des Canadiens pour l'enfance*

Déjà à sa troisième année d'existence, la patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* est reconnue par la très grande majorité des acteurs du milieu comme étant un franc succès. La raison de cette réussite commence au tout début du processus d'implantation de l'équipement. En effet, le caractère intersectoriel à la base de ce projet favorisa une plus grande appropriation de l'équipement par la communauté de Montréal-Nord. La demande pour une patinoire *Bleu, Blanc, Bouge* est venue d'une association entre la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et le Regroupement Écoles et milieux en santé de Montréal-Nord (RÉMES). Ce dernier rallie trois instances locales : Québec en Forme Montréal-Nord, Écoles et milieux en santé et le Comité Toxicologie de la table de concertation jeunesse de Montréal-Nord. La mission de ce regroupement est de développer, en milieu scolaire prioritairement, une vision commune et une intervention globale concertée en promotion de la santé, du bien-être et de la réussite éducative des jeunes de 0-17 ans principalement. Plusieurs instances issues du secteur communautaire, scolaire, sportif, de la santé et municipal travaillent en partenariat avec le RÉMES. Alors que c'est l'arrondissement qui est mandaté pour la gestion de la patinoire, le RÉMES

joue le rôle primordial d'agent de diffusion de l'information concernant la patinoire auprès de divers acteurs de la communauté.



*La patinoire « Bleu, blanc, bouge » de Montréal-Nord  
Source : GREF*

Ce regroupement d'acteurs a permis aux écoles situées dans un rayon d'un kilomètre de l'équipement de pouvoir y tenir des activités régulièrement. Ainsi, plusieurs enfants du quartier ont appris à patiner grâce à cette patinoire. De plus, quelques organismes communautaires y effectuent des sorties avec leurs membres. Ces derniers étant majoritairement issus des communautés culturelles et bien souvent des immigrants nouvellement arrivés au Canada, la patinoire leur permet à la fois de pouvoir mieux s'intégrer dans le quartier grâce au réseau de contacts qu'ils y font, et d'apprendre à pratiquer une nouvelle activité hivernale. Malheureusement, peu d'organismes communautaires utilisent cet équipement durant l'hiver. Ceci est dû au manque de ressources humaines ayant les acquis nécessaires afin de mettre en place de telles activités. Ainsi, ces organismes auraient besoin d'un soutien financier et d'une aide organisationnelle afin d'animer et organiser des animations pouvant répondre à des besoins ciblés de la population locale. Finalement, notons que la rareté d'un tel équipement de pointe engendre une fierté à l'intérieur de la communauté et accentue également l'utilisation de l'équipement.

Ces deux exemples démontrent l'importance que peut avoir une appropriation sociale d'un espace de loisir sur l'activité physique et sur l'utilisation des équipements sportifs par la population. Le besoin de créer un attachement affectif entre les citoyens et les lieux de loisir est fondamental. La création d'un sentiment positif envers ces lieux et la mise en place de stratégies pouvant mener à une expérience de loisir agréable favorisent cet attachement nécessaire entre les individus et les lieux qui les entourent.



#### **4. Des pôles sportifs pour un Montréal physiquement actif**

L'adoption des principes de saines habitudes de vie pour diverses populations passe sans nul doute par des campagnes de sensibilisation et de communication dans différents milieux mais également par l'aménagement et la mise à disposition d'environnements et d'équipements favorisant un mode de vie actif. À ce titre, Montréal possède de nombreuses installations intérieures et extérieures qui suscitent et qui pourraient encourager encore davantage l'adoption de principes de santé publique et de saines habitudes de vie. Toutefois, il est essentiel de connaître ces espaces à travers notamment leurs spécificités techniques et parallèlement tenter de déterminer ceux qui pourraient devenir des lieux rassembleurs et catalyseurs dans le cadre du projet « Montréal, Physiquement Active ». Sur la base de travaux réalisés au GREF ces dernières années, nous allons présenter sommairement ces espaces et équipements susceptibles d'avoir un intérêt sur le plan de l'activité physique et du sport mais surtout, susceptibles de représenter des symboles urbanistiques forts d'un Montréal physiquement actif.

Il faut tout d'abord rappeler que Montréal possède une réelle expérience dans le domaine du sport de haut-niveau et événementiel. La récurrence d'événements comme le marathon de Montréal, le Grand prix cycliste, le Tour de l'île, le Grand Prix de Formule 1, la Coupe Rogers de Tennis ou encore les matchs des équipes professionnelles de football des Alouettes, de soccer de l'Impact ou de hockey des Canadiens de Montréal ajoutés aux héritages liés aux Jeux Olympiques d'été de 1976 ont façonné et façonnent encore le paysage sportif de cette métropole. Au sujet de la problématique qui nous intéresse, ces manifestations ont conduit à l'érection d'infrastructures permanentes adaptées à ces logiques événementielles mais également propices à l'accueil d'autres événements payants et grand public. Ces équipements sont donc, pour la plupart, exploités selon des logiques multifonctionnelles. Parallèlement, ces derniers offrent le plus souvent de nouveaux lieux et autres paysages de pratiques d'activités de loisir libres directement sur

le site ou sur les espaces limitrophes. Ceci conduit de fait à diverses formes d'appropriation sociale et territoriale de ces espaces.

Il est intéressant de constater que de nombreuses villes sur le plan international planifient le développement de leurs infrastructures sportives selon des stratégies hiérarchisées. Autrement dit, à la suite d'une réflexion fine des potentialités de chaque équipement existant, une structure d'action et d'exploitation hiérarchique est élaborée avec généralement au sommet une infrastructure prestigieuse, symbolique et catalysatrice et aux niveaux sous-jacents des équipements davantage satellitaires. On remarque également dans des métropoles internationales, équivalentes à Montréal, que le sommet de ces hiérarchies structurelles est le plus souvent occupé par des équipements de renommée internationale, comme un stade, un amphithéâtre ou encore un grand parc urbain de prestige. Parallèlement, les infrastructures secondaires et tertiaires se révèlent davantage attractives pour les milieux locaux et nationaux. Il est également possible de constater que ces renommées sont le plus souvent acquises via l'organisation récurrente ou ponctuelle d'événements sportifs et culturels prestigieux et à visibilité internationale. Ces stratégies urbaines s'insèrent directement dans des stratégies dites de « branding territorial ».

Le branding territorial, et plus spécifiquement le « city branding », est devenu une pratique largement répandue à l'échelle internationale et elle consiste véritablement à créer une image, un label, une idée forte pour mettre en valeur un territoire spécifique mais plus généralement une ville, une métropole ou un quartier par le biais d'aménagements et d'infrastructures symboliques qui deviennent dans certains cas de véritables emblèmes urbains. Par des mécanismes de planification stratégique, de mise en marché, de marketing (d'où cette idée de « marketing territorial »), il s'agit intimement de marquer l'imaginaire collectif (dans la ville et à l'extérieur de ses murs) en signant une nouvelle image de ville ou de quartier. Un stade ou encore un grand parc urbain peut devenir l'emblème de ces hiérarchies structurelles, accroître l'attractivité aux échelles internationales, nationales et locales de ces espaces de pratique et faire percoler aux équipements secondaires et tertiaires les investissements et les impacts qu'il occasionne.

Il existe une hiérarchie structurelle de cette nature à Montréal. Néanmoins, elle se distingue de celles observées en Europe ou en Australie sur le fait que ses niveaux hiérarchiques sont davantage représentés par des pôles sportifs que par des infrastructures uniques. En effet, il est intéressant de noter qu'à Montréal les plus importantes infrastructures sportives sont implantées dans des espaces de loisirs plus globaux regroupant d'autres équipements sportifs secondaires et divers espaces extérieurs. Cette analyse spatiale nous conduit donc à estimer que dans le contexte montréalais nous sommes davantage en présence d'une structure hiérarchique articulée via des pôles plutôt que par équipements spécifiques. Cette différence a également un impact sur les modes d'utilisation de ces infrastructures. En effet, à la différence d'une structure unique, cette logique de pôle sportif permet de faire cohabiter des équipements majeurs à portée internationale et nationale avec des espaces de loisir tertiaire à visée locale. Ces logiques d'occupation du sol mixtes renforcent de fait la multifonctionnalité des usages de ces lieux.

À ce titre, une première catégorisation de ces pôles sportifs montréalais est présentée dans le rapport de consultation d'octobre 2012 du projet « Montréal, physiquement active ». Les pôles Maisonneuve, Ahuntsic - Saint-Michel et le Parc Jean Drapeau y sont répertoriés à travers la plupart des équipements primaires, secondaires et tertiaires qu'ils regroupent.



*Le Parc Maisonneuve*  
*Source : GREF*

Cette nomenclature nous apparaît pertinente et permet de présenter une première liste d'ensembles spatiaux d'intérêt dans les domaines du sport et de l'activité physique.

Toutefois, cette dernière pourrait être ajustée par l'ajout de lieux sportifs qui ont un potentiel de consolidation d'un véritable réseau montréalais de pôles sportifs et par une hiérarchisation de ces différents pôles. Selon nous, cette structure hiérarchique montréalaise pourrait prendre la forme suivante dans de futures stratégies de mise en valeur du territoire :

○ Pôles primaires :

- Pôle Maisonneuve regroupant le Parc olympique, le Stade Saputo, le complexe muséal « Espace pour la vie », le Parc Maisonneuve et l'ensemble des espaces réservés au monde du sport fédéré;
- Parc Jean Drapeau (Circuit Gilles-Villeneuve, Bassin olympique d'aviron et de canoë-kayak, Complexe aquatique de l'Île Sainte-Hélène, le Parc d'amusement de la Ronde et l'ensemble des héritages de l'exposition universelle de 1967);

○ Pôles secondaires :

- Parc Jarry (Stade Uniprix, le Complexe d'entraînement de Tennis Canada et les divers équipements et espaces extérieurs)
- Pôle sportif Ahuntsic–Saint-Michel (Complexe sportif Claude-Robillard, Aréna Michel-Normandin et le TAZ)
- Parc du Mont-Royal

○ Pôles tertiaires :

- Parc Lafontaine
- Centre Bell
- Stade Percival-Molson



*Le Complexe sportif Claude-Robillard; source : Jean Gagnon*

Nous avons choisi de mettre au sommet de cette structure hiérarchique le pôle Maisonneuve avec comme noyau central, le Parc olympique. En effet, le Parc olympique et son stade notamment représentent des icônes incontournables du paysage urbain montréalais. Riche d'une histoire mouvementée de sa planification à sa conception puis, de la tenue des jeux de 1976 jusqu'à la série de problèmes techniques et conjoncturels de ces dernières années, ce site reste encore un des espaces avec les potentiels de développement parmi les plus intéressants de Montréal.



*Le pôle Maisonneuve : Un pôle sportif à prioriser !  
Source : GREF*

Les implantations récentes du nouveau Stade Saputo et du Planétarium, le développement plus global du complexe muséal « Espace pour la vie », le réaménagement de l'esplanade Financière Sun Life, la venue prochaine de l'Institut National du Sport du Québec et les hauts taux de fréquentation touristique de ces lieux sont certains des éléments qui nous conduisent à penser que ce pôle Maisonneuve reste le site sportif et ludique le plus attractif de l'agglomération montréalaise. Toutefois, ce territoire exige une mise à niveau importante, ce qui représente un investissement majeur pour maintenir et renforcer cette attractivité. Par conséquent, nous avons choisi dans notre mémoire de bien insister sur la réflexion menée sur l'avenir de ce site, une réflexion ces dernières années menée par les chercheurs du GREF sur le cas montréalais mais surtout sur l'ensemble des bonnes pratiques urbanistiques pertinentes à l'échelle internationale. Ce territoire reste, selon nous, un des plus grands défis métropolitains en matière d'équipements et de lieux sportifs mais aussi le plus porteur et le plus mobilisateur. Les autres pôles mentionnés précédemment n'exigent pas autant d'investissements pour leur développement, et surtout sont pour la plupart déjà largement fonctionnels sur un plan sportif. Seuls des aménagements secondaires sont à prévoir pour certains (rénovation de différentes parties du Circuit Gilles-Villeneuve, construction du futur complexe de soccer du complexe environnemental de Saint-Michel, construction d'espaces résidentiels sur la place du centenaire du Centre Bell, etc.).

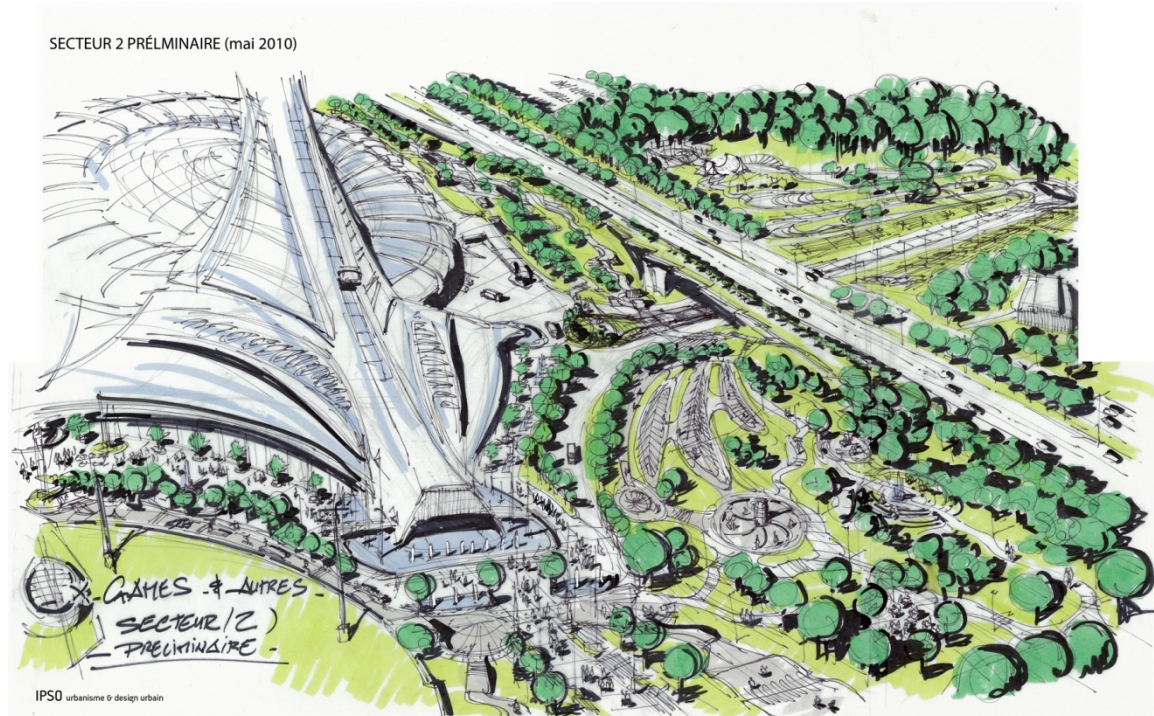


Le verdissement du site et des aménagements innovateurs sont possibles

Source : Ipsos-design

Des potentiels, il y en a bien sûr pour ce pôle Maisonneuve, mais aussi une série de contraintes toutes aussi importantes qui doivent être éliminées, minimisées, au mieux transformées. Le Parc olympique est un immense quadrilatère de béton, en partie fonctionnel mais froid et déconnecté de la trame urbaine existante qui ne représente pas encore ce lieu où il fait bon être, un espace qui serait invitant, attrayant, incontournable. Le défi est de taille mais il a toujours été à la portée du savoir-faire local, régional, national. Ce défi demande surtout une certaine audace tant urbanistique que politique. Un défi qui exige une stratégie fine, progressive, souple pour faire émerger un consensus social important sur l'avenir du stade et de son Parc olympique. Le Parc olympique de Montréal, et ainsi plus globalement ce pôle Maisonneuve, pourrait devenir un lieu symboliquement fort, objet de fierté collective et d'appartenance, un lieu prestigieux, compatible avec diverses préoccupations historiques, sportives, culturelles et sociales locales, un lieu économiquement viable. À l'heure où on revendique de plus en plus sur la place publique des gestes architecturaux et urbanistiques forts, des projets d'envergure mobilisateurs porteurs de sens pour la population, il est tout de même paradoxal de constater que le bâtiment qui témoigne de la plus grande audace architecturale dans la métropole (le Stade olympique) de même qu'un des rares vastes territoires représentant des potentiels énormes de mise en valeur (le pôle Maisonneuve) ne puissent pas faire l'objet d'une opération de planification intégrée et mobilisatrice. Toutes les conditions sont rassemblées pour faire de cette grande zone urbaine, un des chantiers urbains les plus innovateurs et les plus mobilisateurs pour les années à venir.

Les consultations publiques sur l'avenir du Parc olympique tenues à l'automne 2011 ont clairement fait ressortir un consensus sur la nécessité de consolider et mettre en valeur la vocation sportive du site dans son ensemble.



Plusieurs équipements sportifs et ludiques peuvent être implantés dans les espaces interstitiels  
Source : Ipsos-design

De façon naturelle, les intervenants consultés et la population en général se rallient au fait que le sport est déjà la vocation fondatrice du site et que l'héritage des Jeux olympiques de 1976 mérite d'être remis en valeur pour refonder un sentiment de fierté sur le site. Montréal fait partie du club très sélect des villes olympiques et doit mettre en valeur cet héritage en misant sur la consolidation d'un nouveau pôle sportif et de saines habitudes de vie.

Ainsi, le développement global de ce site, combiné à une consolidation des activités existantes déjà offertes dans les pôles secondaires et tertiaires, devrait permettre de dynamiser l'ensemble des sites sportifs montréalais. Cette stratégie observée ailleurs dans le monde, permettrait de renforcer l'attrait d'un site emblématique du paysage sportif montréalais et par le fait même d'entraîner dans son sillon l'ensemble des pôles secondaires et tertiaires. Cette structure hiérarchique par pôles sportifs ne peut en effet fonctionner adéquatement, et ainsi profiter à l'ensemble des populations locales, que si les stratégies de développement suivies pour le pôle primaire concordent avec la destinée



des autres pôles. Des logiques de compétition entre ces sites ne feraient que nuire au développement de l'ensemble de ces structures sportives.



Dynamiser et créer une ambiance de rue favorisant les saines habitudes de vie est possible sur l'avenue Pierre-de-Coubertin  
Source : Ipsos-design

## 5. Du design actif au centre des pratiques urbanistiques

Repenser l'environnement bâti afin d'encourager un mode de vie actif nous apparaît comme la condition *sine qua non* de toute vision cohérente en matière de saines habitudes de vie. Plusieurs expériences étrangères ont fait la démonstration qu'il est possible de concevoir et d'aménager des espaces favorables à une activité physique plus soutenue. La planification et la réalisation de ces projets s'appuient systématiquement sur un réel engagement des collectivités locales et des décideurs publics, sur une collaboration des instances responsables de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme mais aussi sur une évaluation périodique et soutenue de ces projets et de ces espaces ayant pu profiter d'une planification s'appuyant sur les principes du design actif. Le design actif est à la fois une réflexion et un savoir-faire sur les façons d'aménager la ville, les quartiers, la morphologie du cadre bâti, les transports et les mobilités, les espaces, les équipements, etc., afin d'encourager et de stimuler davantage des habitudes de vie active.



Le projet de grand parc urbain « Superkilen » à Copenhague  
Source : [www.projets-architecte-urbanisme.fr](http://www.projets-architecte-urbanisme.fr)

Plusieurs recherches ont fait la démonstration qu'une bonne diversité des fonctions urbaines et des usages, une hiérarchie routière bien structurée et connectée de même

qu'un bon système de transport en commun sont les conditions essentielles pour accroître l'activité physique de la population. Il est possible de profiter de diverses opportunités d'aménagement en milieu urbain pour accommoder les jeunes et les familles en augmentant l'accessibilité et en optimisant la localisation, la mise en valeur et la gestion des parcs, des places, squares et autres espaces publics. Il est possible de mieux planifier la localisation des commerces proposant des produits sains et bénéfiques pour la santé. Il est possible de concevoir un réseau viaire qui encourage davantage le vélo et la marche à pied. Dynamiser, animer et sécuriser les ambiances de rue participent aussi à une augmentation de l'utilisation des transports actifs. Certains chercheurs intéressés par les relations entre le cadre bâti et les mobilités des individus utilisent généralement les mêmes variables d'analyse - les 5 « d » - la densité, la diversité, le design, l'accessibilité de la destination et la distance au transit.

*Densité : concentration de la population et des emplois*

*Diversité : nombre, variété et équilibre des fonctions urbaines*

*Design : caractéristiques morphologiques du cadre bâti, des ambiances de rue*

*Destination : facilité de déplacement vers des pôles d'emploi ou points d'attrait importants*

*Distance : distance moyenne entre lieu de résidence et lieu de travail ou encore vers la station de transport en commun la plus proche.*



*Aménagement d'espaces de jeux de proximité; Biljmerpark, Amsterdam  
Source : [www.landezine.com](http://www.landezine.com)*

Nous croyons qu'à l'image de la Ville de New York, Montréal peut se doter d'un cadre normatif et d'un guide exhaustif en matière d'aménagement du territoire qui propose des critères et normes urbanistiques relevant du design actif. En 2010, New York s'est dotée d'un guide exhaustif intitulé « *Active Design Guidelines; Promoting Physical Activity and Health in Design* », une première publication qui insiste sur le rôle des urbanistes et architectes pour agir sur une des crises majeures dans nos sociétés urbaines : l'obésité et les maladies qui y sont reliées. Un tel guide pour Montréal devrait pouvoir influencer le plan d'urbanisme de la ville centrale, ceux des arrondissements, les grands projets urbains en cours ou à venir, de même bien sûr que le futur plan de développement « *Demain montréal* ».



*Aménagement d'espaces de jeux de proximité; Oppenheimer Park, Vancouver  
Source : [www.spacetoplace.com](http://www.spacetoplace.com)*

L'idée générale serait de mener une réflexion adaptée au contexte montréalais qui permettrait d'aménager les quartiers de résidence pour faciliter le transport actif, densifier ces derniers et encourager la mixité des usages et des fonctions, de réévaluer la distribution des équipements sportifs et de loisirs sur l'ensemble du territoire de même que leur état et leur efficacité. Plusieurs recherches sont donc à mener pour améliorer nos connaissances sur l'état de la situation de ce cadre bâti en relation avec les saines habitudes de vie. Une fois ces inventaires et évaluations menés, il s'agirait de faire émerger une vision urbanistique globale et/ou par projets-ciblés afin d'innover et de relancer l'offre urbaine en matière d'environnements actifs et dynamiques. D'innombrables expériences étrangères existent et peuvent nous inspirer collectivement

mais il y a surtout une formidable opportunité de faire valoir nos savoirs-faire locaux et l'expertise de nos designers, architectes et urbanistes.

## **6. Réactions et commentaires spécifiques sur le document de consultation d'octobre 2012 du projet « Montréal, physiquement active »**

Tout d'abord, nous estimons que ce document est un excellent point de départ pour mener une réflexion plus globale sur la manière d'aménager et d'animer divers espaces dans l'optique d'inciter les populations à adopter un mode de vie actif. Les trois premières parties de ce rapport dressent un bilan exhaustif de la situation actuelle à Montréal concernant les problèmes de sédentarité, les réalisations et les avenues possibles pour endiguer ce fléau de santé publique. Toutefois, ce sont réellement les parties 4 et 5, relatives aux enjeux et aux actions à prioriser, qui nous ont amenés à formuler divers commentaires.

L'enjeu 3 (l'indispensable cadre d'intervention), indiqué aux pages 23-24, nous apparaît fondamental. En effet, les responsabilités en matière d'activité physique et de sport sont souvent mal réparties voire gérées par des entités distinctes. À ce titre, il est mentionné dans le rapport le rôle et le poids importants du sport fédéré et du sport communautaire dans le cadre de la promotion de l'activité physique auprès de diverses populations. Ceci est, selon nous, extrêmement important et se vérifie dans plusieurs quartiers défavorisés notamment, où ces acteurs du monde sportif local sont capables d'inciter et d'encourager des individus inactifs ou faiblement actifs à pratiquer des activités sportives sur une base régulière. Ces acteurs de première ligne doivent être de fait supportés et leur travail reconnu par le biais de divers soutiens financiers, logistiques et humains.

L'orientation 2 à l'effet de créer et maintenir des environnements urbains plus favorables, est selon nous primordiale et vise des éléments observés à travers plusieurs recherches menées ces dernières années par le GREF. Il nous apparaît en effet fondamental de valoriser et de développer en priorité les différents pôles sportifs montréalais mais aussi, parallèlement, de combler certains manques au niveau d'équipements de proximité. Par

ailleurs, l'ensemble de ces infrastructures doivent être rénovées et envisagées dans l'optique de répondre aux principes de l'accessibilité universelle.

Enfin, l'enjeu 7 sur la mise en commun de l'information, pourrait être davantage mis en avant dans ce rapport, et notamment en rappelant l'idée maîtresse de « l'agir ensemble » (orientation 3), et ce entre plusieurs organisations publiques, parapubliques et privées. Nous jugeons en effet essentiel que divers résultats de travaux de recherche profitent non seulement à la communauté scientifique mais surtout au milieu d'action et aux intervenants du domaine de l'activité physique et du sport. Ceci pourrait passer par la mise en place de forums, d'ateliers de discussion et autres conférences à plusieurs reprises chaque année, chapeautés par la Ville de Montréal et d'autres organisations, où divers chercheurs pourraient rencontrer et échanger avec des acteurs du milieu. Ces échanges permettraient de diffuser les connaissances obtenues mais également de lancer certains chantiers de recherche pertinents pour ces intervenants. La création d'une Chaire de recherche sur la problématique des environnements urbains et des saines habitudes de vie serait en effet une excellente initiative pour mener notamment ces différentes études.

## **7. Conclusion : la recherche... pour innover, diffuser, informer, mieux agir**

Vous l'aurez compris, le GREF s'intéresse plus spécialement aux environnements urbains, aux caractéristiques morphologiques et fonctionnelles du cadre bâti et de la capacité de ce dernier à rendre plus active la population d'un territoire donné. La Ville de Montréal a initié plusieurs actions et interventions qui vont dans le sens d'accommoder la vision de « Montréal, physiquement active » mais il faut aller beaucoup plus loin maintenant. Au-delà des nombreux défis et enjeux soulevés dans le document de consultation, celui d'un environnement urbain adapté et façonné pour faire bouger les populations demeure le plus complexe et le plus important. Il y a désormais une reconnaissance mondiale à l'effet qu'il faut changer nos cadres de vie et transformer nos espaces de vie pour améliorer nos indicateurs de santé. Les recherches menées en ce sens sont de plus en plus nombreuses et le défi réside maintenant dans le partage de ces informations pour tous les partenaires et intervenants concernés. L'initiative du forum « Montréal, physiquement active » du 30 mai dernier a clairement fait ressortir les besoins d'un meilleur partage et d'une plus grande diffusion des informations. Cette appropriation des savoirs couplée à des besoins de recherche toujours plus pressants justifie un investissement dans une Chaire de recherche qui serait dédiée à la thématique de l'environnement physique et des saines habitudes de vie. Il serait opportun de créer un comité avisé où seraient présents la Ville de Montréal, Québec en forme, le GREF et d'autres partenaires impliqués dans la présente consultation afin d'élaborer une vision claire des objectifs poursuivis par cette future Chaire de recherche, une vision qui rassemble les intérêts et besoins des parties prenantes en matière d'aménagement de nos environnements physiques, une vision qui rassemble les chercheurs et les organisations déjà en action dans le domaine. Montréal a beaucoup innové ces dernières années dans la transformation de son cadre bâti afin d'accommoder sa vocation festive et ludique. Les acteurs dans le secteur de la culture ont persévéré, se sont rassemblés et surtout, se sont donnés les moyens pour mettre en valeur l'environnement physique dans une logique de



métropole culturelle, vibrante et audacieuse. Le Quartier des Spectacles, nos nombreux festivals, la réappropriation de nos espaces publics et semi-publics, l'art dans la rue sont des exemples éclatants de cette prise en charge. Le temps est venu désormais de poursuivre ces innovations dans une ville pensée, transformée et façonnée pour engager nos communautés dans un mode de vie physiquement actif.

## Bibliographie et références

Active Design Symposium, *Event Briefing*. Royaume-Uni

<http://www.designcouncil.org.uk/activedesign> (site consulté le 21 novembre 2012)

Adjizian, Jean-Marc, Romain Roult, Sylvain Lefebvre et Lucie Lapierre « *La patinoire « Bleu Blanc Bouge » de Montréal-Nord : Effets mobilisateurs et bienfaits de santé d'un équipement sportif de proximité* », Bulletin de l'Observatoire Québécois du Loisir, vol. 10, n. 6, novembre 2012.

Atkinson, J.L., et al. 2005. *The association of neighborhood design and recreational environments with physical activity*. American Journal of Health Promotion, 19(4), 304-309.

Bédard, J., et Jacques, M. 2010. *L'accessibilité aux parcs et aux installations sportives pour les familles montréalaises*. Agence de la santé et des services sociaux.

Bedimo-Rung, A.L., Mowen, A.J. and D.A. Cohen. *The significance of parks to physical activity and public health. A conceptual model*. American Journal of Preventive Medicine 28(2005): 159-168.

Beets, M.W. et al. 2012. *Physical Activity of Children Attending Afterschool Programs. Research- and Practice-Based Implications*. American Journal of Preventive Medicine, 42(2), 180-184.

Bergeron, P. et S. Reyburn, *L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids*. Québec : Direction du développement des individus et des communautés ? Institut national de santé publique du Québec, 2010.

Bloodworth, A. et al. 2011. *Sport, physical activity and well-being: an objectivist account* Sport, Education and Society, 1, 1-18.

Bodde, A.E., et Seo, D.C., 2009. *A review of social and environmental barriers to physical activity for adults with intellectual disabilities*, Disability and Health Journal, 2, 57-66.

Brownson, R. C., et al. 2009. *Measuring the built environment for physical activity: state of the science*. American Journal of Preventive Medicine, 36, S99-123.

Butcher, K. et al. 2008. *Correlates of Physical Activity Guideline Compliance for Adolescents in 100 U.S. Cities*. Journal of Adolescent Health, 42, 360-368.

Champions for Action. *Design to move. A physical activity action agenda*. USA, 2012.

City of New York, *Active Design Guidelines; Promoting Physical Activity and Health in Design*, Department of Design and Construction, Department of City Planning, New York, 2010.

Cohen, D., McKenzie, T., Sehgal, A., & al., Contribution of public parks to physical activity?, *American Journal of Public Health*, 97(3), 2007, 509-514.

Cohen, D., Sehgal, A., Williamson, S., & al., New recreational facilities for the young and the old in Los Angeles: policy and programming implications?, *Journal of Public Health Policy*, 30, 2009, S248-S263.

Cohen, D.A., Marsh, T., Williamson, S., Pitkin Derose, K., Martinez, H., Setodji, C. and L. McKenzie. *Parks and physical activity: Why are some parks used more than others?*. *Preventive Medicine* 50(2010) : S9-S12.

Committee on Environmental Health. 2009. *The Built Environment: Designing Communities to Promote Physical Activity in Children*. *Pediatrics*, 23(6), 1591-1598.

Davidson, K.K. & Lawson, C., Do attributes of physical environment influence children's level of physical activity ? *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, 3, 2006, 1-17.

Day, K., et al. 2006. *The Irvine-Minnesota inventory to measure built environments: development*. *American Journal of Preventive Medicine*, 30, 144-152.

Demers, Marie, *Pour une ville qui marche; aménagement urbain et santé*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 2008.

De Visscher, S., Bouverne-De Bie, M. and G. Verschelden *Urban public space and the construction of social life : a social-pedagogical perspective*. *International Journal of Lifelong Education* 31(2012): 97-110.

Fox, C.K. et al. 2010. *Physical Activity and Sports Team Participation: Associations with Academic Outcomes in Middle School and High School Students*. *Journal of School Health*, 80(1), 31-37.

Frank, L.D., et al. 2005. *Linking objectively measured physical activity with objectively measured urban form: Findings from SMARTRAQ*. *American Journal of Preventive Medicine*, 28, 117-125.

Frank L.D., et al. 2003. *Health and community design: the impact of the built environment on physical activity*. Washington DC: Island Press.

Fraser-Thomas, J. et Côté, J. 2009. *Understanding Adolescents' positive and negative developmental experiences in sport*. *The Sport Psychologist*, 23, 3-23.

Gehl, Jan, *Pour des villes à échelle humaine*, Montréal, Éditions Écosociété, 2012.

Giles-Corti, B., et al. 2005. *Increasing walking: how important is distance to, attractiveness, and size of public open space?*. American Journal of Preventive Medicine, 28, 169-176.

Giles-Corti, B., Donovan, R.J., 2002. *The relative influence of individual, social and physical environment determinants of physical activity*. Social Science & Medicine 54, 1793-1812.

Glenwood. <http://www.glenwoodnyc.com/manhattan-living/the-imagination-playground-near-the1/> (site consulté le 21 novembre 2012).

Gordon-Larsen, P., et al. 2006. *Inequality in the built environment underlies key health disparities in physical activity and obesity*. Pediatrics, 117, 417-424.

Gordon-Larsen, P., et al. 2000. *Determinants of adolescent physical activity and inactivity patterns*. Pediatrics, 105, E83.

Groupe de travail provincial sur la problématique du poids (GTPPP), *Les problèmes reliés au poids au Québec : un appel à la mobilisation*, ASPQ Éditions, octobre 2004.

Handy, S.L., et al. 2002. *How the built environment affects physical activity: views from urban planning*. American Journal of Preventive Medicine, 23, 64-73.

Heath, G.W. & coll. *The effectiveness of urban design and land use and transport policies and practices to increase physical activity: a systematic review?*, Journal of Physical Activity and Health, 3, 2006, 55-76.

Howie, E.K., et al. 2012. *Availability of physical activity resources in the environment for adults with intellectual disability*. Disability and Health Journal, 5, 41-48.

Jeunes en forme Canada, *Le jeu actif est-il en voie d'extinction ?*, Bulletin de l'activité physique chez les jeunes, 2012.

Kino Québec, *Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger? Pour une meilleure qualité de vie*, Québec, Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005.

Kipke, M.D., et al. 2007. *Food and park environments: neighborhood-level risks for childhood obesity in east Los Angeles*. Journal of Adolescent Health, 40, 325-333.

Koezuka, N. et al. 2006. *The Relationship between Sedentary Activities and Physical Inactivity among Adolescents: Results from the Canadian Community Health Survey*. Journal of Adolescent Health, 39, 515-522.

Landezine. Landscape Architecture Works. <http://www.landezine.com/index.php/category/by-typology/playground/> (site consulté le 21 novembre 2012).

Lefebvre, Sylvain, Romain Roult et Jean-MarcAdjizian « *Rapport final du projet 'Mon quartier, ma patinoire' : Effets mobilisant et bienfaits de santé d'un équipement sportif de proximité* », GREF – Département de Géographie UQÀM – Québec en Forme – Fondation des Canadiens pour l'Enfance, Mai 2012, 226p.

Lemieux, M., Thibault, G. 2011. *L'activité physique, le sport et les jeunes – savoir et agir*. Observatoire québécois du loisir, 9 (7), 1-5.

Leventhal T. and J. Brooks-Gunn. *The neighborhoods they live in: the effects of neighbourhood residence on child and adolescent outcomes*. Psychological Bulletin 126(2000): 309–337.

Loukaitou-Sideris, A. and A. Sideris. *What brings children to the park? Analysis and measurement the variables affecting children's use of parks*. Journal of the American Planning Association 76(2009): 89-107.

Molnar, B.E. et al. 2004. *Unsafe to play? Neighborhood disorder and lack of safety predict reduced physical activity among urban children and adolescents*. American Journal of Health Promotion, 18, 378-386.

Moody, J.S. et al. 2004. *Viability of Parks and Recreation Centers as Sites for Youth Physical Activity Promotion*. Health Promotion Practice, 5, 438-443.

Motl, R.W. et al. 2005. *Perceived physical environment and physical activity across one year among adolescent girls : self-efficacy as a possible mediator?*. Journal of Adolescent Health, 37, 403-408.

Nielsen, G. et al. 2012. *Predisposed to participate? The influence of family socioeconomic background on children's sports participation and daily amount of physical activity*. Sport In Society, 15(1), 1-27.

ParticipAction, 2011. *Canada actif 20/20. Une stratégie et un plan de changement pour accroître l'activité physique au Canada*. Publications Gouvernementales, 32p.

Perks, T. 2007. *Does sport foster social capital? The contribution of sport to a lifestyle of community participation*. Sociology of Sport Journal, 24, 378-401.

Pluhar, Z.F., Piko, B.F., Uzzoli, A., Page, R.M. and A. Dull. *Representations of the relationship among physical activity, health and perceived living environment in Hungarian urban children's images*. Landscape and Urban Planning 95(2010): 151-160.

Popkin, B.M., Duffey, K. and P. Gordon-Larsen. *Environmental influences on food choice, physical activity and energy balance*. Physiology and Behaviour 86(2005): 603-613.

Pucher, John et Ralph Buehler (dirs.), *City Cycling*, Cambridge MA, The MIT Press, 2012.

Reis, R.S., Hino, A.A.F., Florindo, A.A., Anez, C.R.R. and M.R. Domingues. "Association between physical activity in parks and perceived environment: A study with adolescents". *Journal of Physical Activity and Health* 19(2009): 503-509.

Ries, A.V. et al. 2008. *The environment and urban adolescents' use of recreational facilities for physical activity : A qualitative study*. *American Journal of Health Promotion*, 23(1), 43-50.

Saebu, M., 2010. *Physical disability and physical activity : A review of the literature on correlates and associations*. *European Journal of Adapted Physical Activity*, 3 (2), 37-55.

Sallis, J.F., 2009. *Measuring physical activity environments: a brief history*. *American Journal of Preventive Medicine*, 36, S86-S92.

Sallis, J.F., et al. 2006. *An ecological approach to creating active living communities*. *Annual Review of Public Health*, 27, 297-322.

Sallis, J.F., et al. 1998. *Environmental and Policy Interventions to Promote Physical Activity*. *American Journal of Preventive Medicine*, 15(4), 379-397.

Sallis, J.F. et al. 1997. *Assessing perceived physical environmental variables that may influence physical activity*. *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 68, 345-351.

Space2Place. <http://space2place.com/> (site consulté le 21 novembre 2012).

Tucker, P., et al. 2009. *Environmental influences on physical activity levels in youth*. *Health Place*, 15, 357-363.

Tucker, P. et al. 2007. *Splashpads, swings, and shade: parents preferences for neighbourhood parks*. *Canadian Journal of Public Health*, 98(3), 198-202.

Terrin, Jean-Jacques (dir.), *Le piéton dans la ville; l'espace public partagé*, Paris, Éditions Parenthèses, 2011.

Veitch, J. et al. 2012. *Park Improvements and Park Activity. A Natural Experiment*. *American Journal of Preventive Medicine*, 42(6), 616-619.

Ville de Montréal, Service de la culture, du patrimoine, des sports et de la vie communautaire, *Compte-rendu du Forum : Montréal, physiquement active*, Montréal 30 mai 2012, Montréal, 2012.

Ville de Montréal, Direction des sports, *Montréal, physiquement active; Document de consultation*, automne 2012.

Ville de Montréal, *Projet de programme particulier d'urbanisme; secteur Griffintown*, octobre 2012.

Ville de Montréal, *Déclaration sur le sport régional; La collaboration au bénéfice des jeunes*, 25 octobre 2010.

Wanner, M. et al. 2012. *Active Transport, Physical Activity, and Body Weight in Adults. A Systematic Review*. American Journal of Preventive Medicine, 42(5), 493-502.

Wilhite, B., et Skank, J., 2009. *In praise of sport : Promoting sport participation as a mechanism of health among persons with disability*. Disability and Health Journal, 2, 116-127.